



**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**



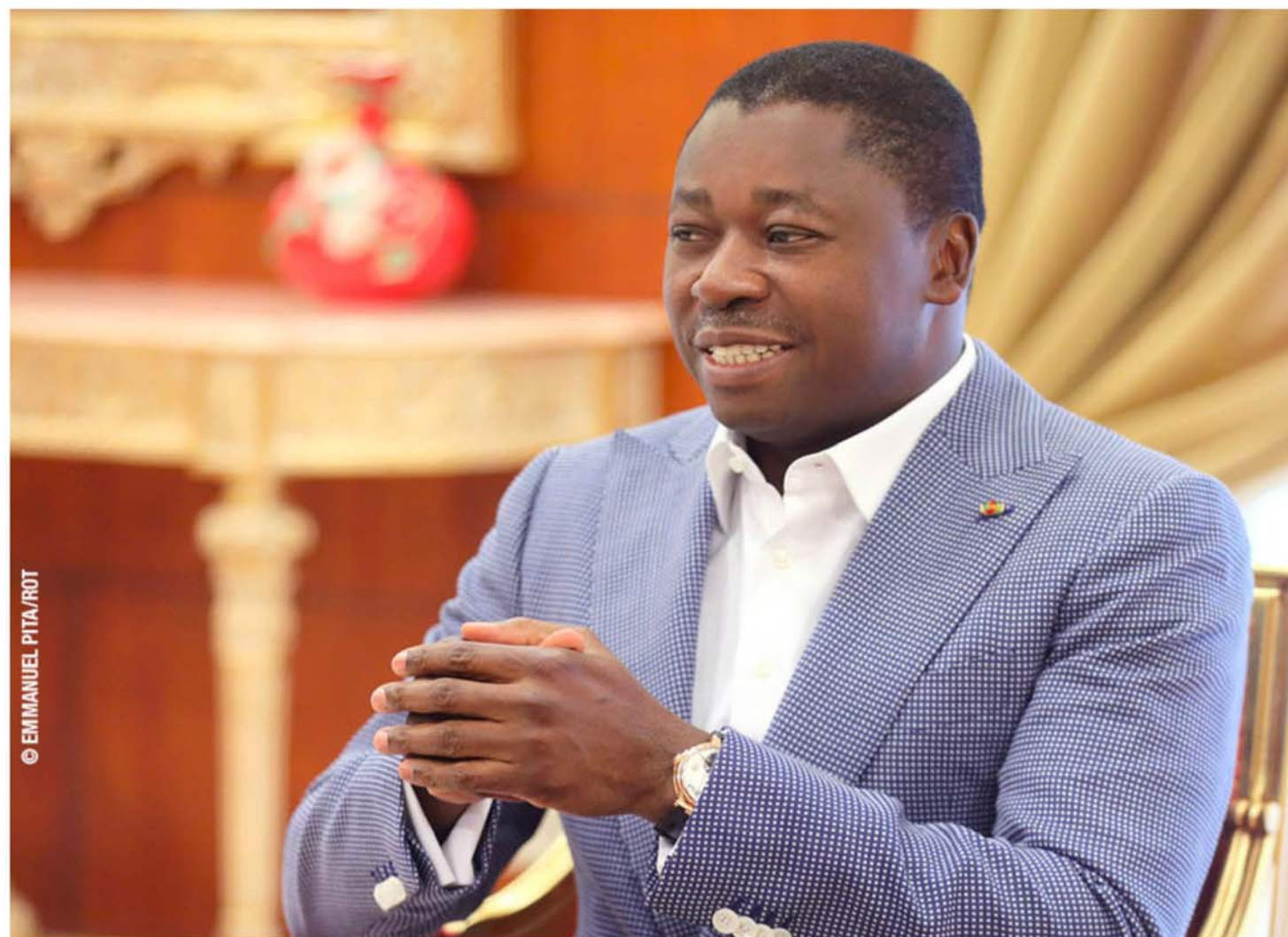
www.lemedium.info
LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0475 du 16 au 22 Novembre 2021- Prix : 250 F CFA

BUDGET 2022 :

FAURE persiste, le social ou rien!

P.3



© EMMANUEL PITA/ROT

COVID 19 :
**En faveur de la vaccination,
des allègements des
restrictions** P.3



Médecin-Col Djibril Muhanan, Coordinateur de la CNGR

BANQUE :
**Bank of Africa P.2
soutient le secteur
privé de la CEDEAO**



SOCIÉTÉ / ÉDUCATION :
**AFI TOGO au secours des
élèves du CEG IMOUSSA**



P.5

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Partiellement couvert
31°C
Après-midi:
Partiellement couvert
25°C

Pack BUSINESS
Pour grandir



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com

EDITO

La recherche de la vérité

Dans notre monde d'aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites, abusivement, "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin, tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se rechercher en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc, dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais, être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

Crédo TETTEH

BANQUE : Bank of Africa soutient le secteur privé de la CEDEAO

Le groupe de la Bank of Africa et la Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC), ont procédé à la signature d'un accord de partenariat en vue de promouvoir le programme de développement social et la croissance économique inclusive en Afrique de l'Ouest.

La BOA met ainsi au profit de la BIDC, une ligne de crédit de 40 milliards de FCFA (61 millions d'euros), destinée à soutenir le secteur privé spécialisé dans les domaines du commerce et de l'industrie dans les pays membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Selon le représentant du groupe

BOA, l'octroi de cette ligne de crédit témoigne de l'engagement de sa structure à soutenir le financement de l'économie des pays de la Cédéao, touchés par la crise sanitaire de la COVID-19. "En tant que banque africaine, nous réitérons notre engagement à promouvoir l'économie de nos pays", a dit Youssef Ibrahim. Quant à George Agyekum Donkor, le président de la BIDC, cet accord de partenariat "permettra de renforcer la capacité de la BIDC à poursuivre, dans de meilleures conditions, le financement de projets du secteur privé dans les domaines d'intervention prioritaires de la Banque, notamment les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie.



Il faut rappeler que le groupe BOA a enregistré un bilan consolidé de 8,7 milliards d'euros et un résultat net consolidé de 102,7 millions d'euros au 31 décembre 2020. Il est Implanté dans 18 pays africains.

Pack BUSINESS
Pour grandir

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boaogo.com

STOP COVID-19

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

BUDGET 2022 :

FAURE persiste, le social ou rien !

Le gouvernement togolais envisage de dépenser 1 760 milliards de FCFA en 2022, une hausse de 15,7%, par rapport à l'année précédente. Sa volonté est de poursuivre la mise en œuvre du budget programme dans le cadre de la réalisation des actions prioritaires de la feuille de route gouvernementale (FDR) 2020-2025 en tenant compte du contexte sanitaire et sécuritaire. Dans cette optique, presque la moitié des ressources de l'Etat seront consacrées au social.

Par Ali SAMBA

Ainsi, l'Etat togolais va allouer aux secteurs sociaux un montant de 493,3 milliards de francs CFA, en hausse de 10,8%, par rapport à l'année dernière où il a prévu 445,1 milliards de francs CFA dans le budget 2021, soit une hausse. La part relative des dépenses sociales dans le projet de budget, exercice 2022, est de 46,6%.

Dans ce domaine, l'inclusion sociale bénéficie d'une allocation d'environ 70 milliards, pour la réalisation d'action dans le domaine de l'emploi des jeunes, de l'amélioration de l'inclusion financière, de la mise en place d'un registre social des personnes et des ménages, de la poursuite des filets sociaux au profit des communautés à la base et de l'accès à l'eau potable.



Le Président Faure Gnassingbé

Dans le domaine de la protection sociale, un montant de 91,7 milliards de francs CFA est dédié au secteur de la santé, soit 7% du montant alloué aux ministères et institutions en 2022.

L'allocation servira à garantir la couverture santé universelle et l'accès aux services sanitaires à tous. Les actions sanitaires, menées dans le cadre de la lutte contre la covid-19, seront poursuivies, notamment la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures sanitaires.

Pour près de 200 milliards de FCFA, l'optique d'un enseignement de qualité répondant aux besoins de l'économie, les secteurs des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, ainsi que de l'enseignement supérieur, se verront renforcés avec des actions portant, entre autres, sur le renfor-

cement des infrastructures scolaires, la mise en place des centres d'excellence et des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD). C'est à peu près 15% du budget qui sont alloués à ces deux départements ministériels. Il dénote de l'intérêt sans faille que le gouvernement accorde à ce secteur qui vient d'être secoué par une grève des enseignants. Le ministre Gilbert Bawara avait indiqué que le gouvernement maintiendra ses efforts constants pour l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le secteur. " Face aux perturbations actuelles que connaît le secteur, liées au mouvement de grève des enseignants, le conseil a réitéré son attachement au respect des lois et règlements en vigueur et a réaffirmé sa volonté de poursuivre les concertations avec tous les acteurs du système

éducatif afin de préserver les acquis et atteindre les ambitions de la feuille de route gouvernementale ", a indiqué le gouvernement. On attend de voir si les revendications des enseignants trouveront une solution dans l'exercice du budget 2022.

Il faut ajouter que le domaine de l'économie numérique suscite aussi un intérêt du gouvernement. " La digitalisation étant au cœur de la stratégie gouvernementale, un montant de 15,7 milliards de Francs cfa lui sera consacré permettant notamment de développer et moderniser les services numériques et de digitaliser la vie socio-économique ", indique-t-il.

Dans les prévisions de loi de finances, exercice 2022, l'Etat envisage des recettes budgétaires en hausse de 26,8% pour s'établir à 1.065 milliards de francs CFA contre 839,9 milliards de francs CFA en 2021. A en croire le gouvernement, le budget 2022 est élaboré dans un contexte de reprise des activités économiques et prévoit une augmentation du taux de croissance du PIB réel de 1,8% en 2020 à 5,3% en 2021, soit une progression de 3,5 points. Ce taux devrait se situer à 6,1% en 2022 avec l'exécution des projets de la feuille de route gouvernementale. Par ailleurs, le taux d'inflation est maîtrisé sous le seuil du plafond communautaire de 3%.

COVID 19 : En faveur de la vaccination, des allègements des restrictions

Le bilan de la situation de la pandémie, fait par la coordination de la gestion de la riposte, est encourageant. Moins de 50 cas la semaine écoulée. Le gouvernement indique que l'analyse de la situation révèle un répit dans la propagation de la maladie. Du côté de la vaccination, on observe aussi un tassement des chiffres. Cependant, 301.860 nouvelles doses du vaccin Pfizer sont arrivées vendredi dernier à l'aéroport de Lomé.

C'est un don des Etats-Unis, via l'initiative Covax. Le Togo dispose plus d'un million de doses de vaccin actuellement. Elles seront efficaces face au regain du virus. En effet, la vigilance reste de mise car une nouvelle pointe le nez en Occident. Pour prémunir notre pays contre les nouvelles vagues, constatées un peu partout dans le monde, le gouvernement a instruit pour que des dispositions sectorielles soient prises, afin d'envisager, de façon sereine la période des fêtes de fin d'année.

Aussitôt dit, aussi fait pour les domaines les plus touchés par les mesures restrictives, notamment la culture et le tourisme. Le ministère de tutelle a édicté quelques mesures à prendre avant l'organisation des activités dans ces secteurs. "L'organisation de toutes activités

culturelles est soumise à l'autorisation préalable du ministère de tutelle. Toute demande d'autorisation relative à l'organisation d'une activité culturelle doit porter mention de l'effectif des participants et être introduite huit (08) jours au moins avant la date de réalisation de l'activité. La participation à toute activité culturelle est subordonnée à la présentation d'une preuve de vaccination contre la COVID-19 ou d'un test COVID-19 négatif (PCR de moins de 72 heures ou test antigénique payant sur place ou la veille)", fait savoir le ministre Pierre LAMADOKOU.

Quant aux professionnels en résidences artistiques (résidence d'écriture ou de création), doivent disposer d'une preuve de vaccination contre la COVID-19 ou soumis au test antigénique payant sur place toutes les 72 heures. Il en sera de même pour les professionnels ou artistes sur scène et en spectacles vivants. Ils doivent disposer d'une preuve de vaccination contre la COVID-19 et d'un test COVID-19 négatif (PCR de moins de 72 heures ou test antigénique payant sur place ou la veille).

Dans le secteur hôtelier, l'accès aux hôtels reste soumis à la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test COVID-19 négatif



Médecin-Col Djibril Mohaman, Coordinateur de la CNGR

(PCR de moins de 72 heures). L'organisation de conférences, ateliers, réunions ou toutes autres formes d'activités, regroupant plus de dix (10) personnes, est soumise à l'autorisation préalable du Ministère chargé du tourisme. Il est mentionné que l'accès aux lieux de conférences, ateliers, réunions est subordonnée à la présentation d'une preuve de vaccination contre la COVID-19 ou d'un test COVID-19 négatif (PCR de moins de 72 heures ou un test antigénique payant sur place ou la veille)

Pour les bars / restaurants, le renforcement de la sensibilisation des acteurs et des clients des bars avec possibilité d'installer des points de vaccination à proximité est souhai-

té. L'organisation des activités de promotion et marketing dans les bars et restaurants, est soumise à l'autorisation du ministère de tutelle et nécessite la mise à disposition d'équipes de vaccination et des tests antigéniques. Ce sera la même chose pour l'organisation des activités festives dans les bars et restaurants et l'organisation de toute manifestation gastronomique, nécessitant un contact étroit et des danses sans masque, est soumise à l'autorisation du ministère de tutelle.

Les boîtes de nuit et assimilés demeurent fermés. Les bars qui se transformeront en night clubs connaîtront le même sort que les boîtes de nuit et assimilés.

ZOZO

LE PREMIER MINISTRE AU CONTACT DES POPULATIONS MARCHANDES DE LOMÉ



La cheffe du gouvernement, Victoire Dogbé était ce weekend en visite au marché principal d'Adidogomé (banlieue ouest de la capitale). Objectif de cette activité : constater les améliorations apportées récemment à cette importante infrastructure, et échanger avec les principaux bénéficiaires.

Entourée de quelques membres de l'exécutif, le Premier ministre s'est entretenu avec plusieurs commerçantes et recueilli des doléances. "C'est toujours un plaisir d'échanger avec les bénéficiaires sur le terrain. Ces moments de qualité, nous permettent de mesurer l'impact des projets sur leur quotidien et de mieux cerner les nouveaux défis auxquels ils font face. Nous restons mobilisés à vos côtés", a-t-elle indiqué.

Source : @Republiquetogolaise.com

LOMÉ ACCUEILLE UNE CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR LES FEMMES AFRICAINES DU SECTEUR MARITIME



La capitale togolaise abrite depuis lundi la conférence continentale sur les femmes du secteur maritime. L'événement qui est à sa 3ème édition est co-organisé par la République Togolaise et l'Association des femmes du secteur maritime en Afrique (WIMAFRICA).

Pendant 2 jours et autour du thème : "Economie bleue et la Zlecaf, une opportunité pour les femmes", il s'agira principalement pour les participantes, professionnelles, dirigeantes et entrepreneuses du secteur maritime africain, de s'imprégner des différentes thématiques liées à la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). En effet, avec ses 1,2 milliard de consommateurs, le futur marché devrait offrir un avantage concurrentiel aux acteurs commerçants, du secteur maritime africain en particulier. Sont notamment attendus à ce sommet des organisations maritimes africaines, des décideurs et gouvernants, des acteurs du secteur privé ainsi que des experts en économie maritime.

Pour rappel, l'Association des femmes du secteur maritime en Afrique, a été officiellement lancée en 2015 à Addis-Abeba. Aujourd'hui elle est composée de membres venant de plus de 20 pays africains dont l'Angola, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, ou encore le Nigeria.

Source : @Republiquetogolaise.com

REFUSER LE VACCIN MÈNE À L'HÔPITAL

La grande majorité des patients hospitalisés pour des formes graves du Coronavirus ne sont pas vaccinés.

Une situation qui irrite le personnel soignant. "Ça nous inquiète. On a du mal à comprendre comment des gens fragiles comme les diabétiques ou les hypertendus ou avec d'autres comorbidités, arrivent encore au CHR Lomé-Commune. Tout simplement parce qu'ils ont décidé de ne pas se faire vacciner. Ce n'est pas normal", déplore le Pr Komi Adjoh, coordinateur des soins dans cet hôpital dédié aux cas les plus sérieux du Covid-19 et membre du Conseil scientifique.

Les vaccins ne manquent pourtant pas au Togo. Il est très facile de recevoir l'injection. Mais les réfractaires sont nombreux.

Source : @Republicoftogo.com

**LOI DE FINANCES RECTIFICATIVES 2021 :
LE PARLEMENT APPROUVE LE PROJET DE
HAUSSE DE 11,9% DU COLLECTIF BUDGÉ-
TAIRE**



La représentation nationale a validé à l'unanimité, hier jeudi 11 novembre, la Loi de finances rectificative, exercice 2021, plusieurs semaines après son adoption par l'exécutif. C'était au cours de la dixième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, présidée par Yawa Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, en présence du commissaire du gouvernement, Sani Yaya, ministre de l'Économie et des Finances.

Le projet de loi de finances rectificative 2021, approuvé par le Parlement, est projeté en recettes et en dépenses à près 1.702,9 milliards de francs CFA, contre un budget initial de 1.521,6 milliards de francs CFA, soit une hausse de 11,9%.

A l'analyse, la représentation nationale relève "qu'en dépit de la persistance de la crise sanitaire à coronavirus, il est observé un regain dans plusieurs secteurs d'activités socioéconomiques. Ce qui augure des perspectives macroéconomiques favorables, et confirme la transition vers une forte reprise économique".

Ainsi, par ce vote du Parlement, il est juste question de "permettre au gouvernement de poursuivre et de renforcer les efforts engagés dans la lutte contre la Covid-19, et accélérer la mise en œuvre des mesures identifiées dans les différents secteurs".

Pour Commissaire du Gouvernement, les députés en approuvant cette Loi de finances rectificative, donnent au gouvernement "les moyens de son action". Ainsi, le "gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles visant la stabilité du cadre macroéconomique et l'assainissement des finances publiques qui passe notamment par une plus grande efficacité dans la gestion des dépenses publiques. Par ailleurs les efforts dans la mise en œuvre des réformes, notamment dans l'amélioration du climat des affaires, seront maintenus. Grâce à ces réformes et à la mise en œuvre progressive et résolue des projets de la feuille de route, notre pays poursuit assurément sa progression vers son émergence à l'horizon 2030", a souligné Sani Yaya.

@macite.info

LE TOGO DISTINGUÉ AU SALON INTERNATIONAL DE TEXTILE AFRICAIN



Présent du 10 au 12 novembre dernier à Djibouti où il a pris part à la 7ème édition du Salon international du textile africain (SITA), le Togo a été mis à l'honneur. Le pays a en effet remporté lors de la clôture de l'événement, le prix du Stand de la Créativité.

La distinction récompense la meilleure nation parmi les 34 participantes, dont le stand a été le plus attractif et inventif.

Plateforme continentale d'échanges et d'intégration aux métiers liés au textile, le SITA a été marqué pendant trois jours par des parades, expo-ventes, défilés de mode, conférences et sessions de formation.

Source : @Republiquetogolaise.com

CONSOMMATION :

Baisse de 0,1% des prix à la consommation en Octobre

A en croire les explications de l'INSEED, cette baisse est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-0,3%) et "Restaurants et Hôtels" (-0,5%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau des indices des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,3%) ; "Biens et services divers" (+0,5%) et "Santé" (+0,5%).

Par Koudjoukabalo

La baisse de l'indice des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" et "Restaurants et Hôtels" est soutenue par la régression des indices des postes suivants : "Céréales non transformées" (-7,2%) ; "Tubercules et plantain" (-9,7%) ; "Autres fruits frais" (-6,9%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs" (-1,7%) ; "Farines, semoules et gruaux" (-5,8%) et "Restaurants, cafés et établissements similaires" (-0,5%).

Les fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", "Biens et services divers" et "Santé", "Combustibles solides et autres" (+1,6%) ; "Appareils et articles pour soins corporels" (+10,9%) ; "Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté" (+0,3%) ; et "Médicaments traditionnels" (+5,2%) sont les postes ayant contribué à la hausse des indices.

Les plus fortes baisses

La diminution du niveau des indices observée en octobre 2021 est imputable au repli des prix des variétés suivantes : "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-14,0%) ; "Mil en grains crus vendu au petit bol" (-8,3%) ; "Sorgho en gains crus vendu au petit bol" (-1,6%) ;



"Herbe Zangara pour paludisme" (+24,9%), plus forte hausse...

"Igname" (-11,8%) ; "Banane plantain mûre" (-14,9%) ; "Patate douce fraîche" (-19,7%) ; "Bananes douces" (-6,1%) ; "Mangue greffée" (-12,7%) ; "Gingembre frais" (-11,0%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (-8,8%) ; "Piment rouge frais" (-4,1%) ; "Mawoè (Maïs en pâte)" (-8,3%) ; "Akpan" (-19,3%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)" (-3,8%) ; "Plat de fufu + sauce viande" (-2,9%).

Les plus fortes hausses

Les produits en hausse d'indice les variétés ayant renchéri en octobre 2021, selon l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), sont, entre autres : "Charbon de bois" (+1,7%) ; "Cure-dents" (+20,3%) ; "Grefte (Tissage)" (+2,8%) et "Herbe Zangara pour paludisme" (+24,9%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une quasi-stabilité sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,3%. L'indice des prix des "Produits frais" a, par contre, baissé de 1,2%.

Au regard de la provenance, les prix des produits "locaux" ont régressé de 0,1% tandis que ceux des produits importés ont progressé de 0,1%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du

niveau général des prix résulte du repli des prix des produits du secteur primaire (-2,0%) et de la hausse des prix des produits du secteur secondaire (+0,5%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de la diminution des prix des produits "non durables" (-0,1%).

Evolution trimestrielle

Le niveau général des prix en octobre 2021 a régressé de 1,8%, comparativement à la situation de juillet 2021. Cette évolution est la résultante, d'une part, de la régression des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-5,2%) et "Enseignement" (-3,6%) et, d'autre part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,4%), "Restaurants et Hôtels" (+0,2%), "Articles d'habillement et chaussures" (+0,4%), "Biens et services divers" (+0,7%), "Santé" (+0,5%), "Loisirs et culture" (+0,6%) et "Tabac et stupéfiants" (+1,1%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la diminution des prix des "Produits frais" (-10,6%) atténuée essentiellement par la hausse des prix des produits "Hors Energie et Produits fraise" (+0,9%). Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la diminution des prix des produits "locaux" (-2,8%) ralentie par la hausse des prix des produits "importés" (+0,6%).

La baisse du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite, du point de vue de la durabilité, par la régression des prix des produits "Non durables" (-3,2%) jugulée par la hausse des prix des produits

"Durables" (+0,5%). La dépréciation des produits des secteurs primaire (-12,7%) et tertiaire (-0,2%), amortie par le renchérissement des produits du secteur secondaire (+0,8%), a induit la baisse trimestrielle du niveau général des prix.

Glissement annuel

Par rapport à octobre 2020, le niveau général des prix a progressé de 5,9%, conséquemment à la hausse des prix de toutes les fonctions de consommation, à l'exception de la fonction de consommation "Enseignement" qui a baissé de 2,6%. Ainsi, les indices des fonctions de consommation ont augmenté comme ci-après : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+13,5%) ; "Transports" (+5,3%) ; "Communication" (+6,2%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,8%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,3%) ; "Biens et services divers" (+1,4%) ; "Loisirs et culture" (+2,1%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,2%) ; "Santé" (+0,8%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,1%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+0,2%).

Quant aux nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée, en glissement annuel, est la résultante de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+12,8%), des produits "Hors Energie et Produits frais" (+3,9%) et des produits de l'"Energie" (+6,4%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+7,4%) et "importés" (+2,1%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix, sur le plan national, a été influencée par l'accroissement de prix, respectivement des produits "Non durables" (+8,9%) et des "Services" (+2,4%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "secondaire" (+4,6%), "primaire" (+15,8%) et "tertiaire" (+2,4%). Traduisant le taux d'inflation qui est calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois se situe à 4,1% contre 3,8% en septembre 2021.

MCC /LE TOGO VALIDE A NOUVEAU 15 INDICATEURS :

Le Compact si loin, si proche... Pourquoi ça tarde ?

Le 09 novembre dernier, le *Millennium Challenge Corporation (MCC)* a rendu public sa carte des scores par pays, comptant pour l'année 2022. Dans ce classement, réalisé par le gouvernement américain sur la plateforme de ses partenaires, le Togo confirme son statut de "grand réformateur". Le pays a validé, pour une seconde année consécutive, 15 des 20 indicateurs, ce, malgré le fait que les données utilisées sont celles datant d'il y a cinq ans (2016). Comment peut-on expliquer cet état de chose?...

La Cellule nationale du MCA a tenu à faire un large éclairage sur la carte des scores des pays, édition 2022, rendu public le mardi 09 novembre dernier, par le gouvernement américain. Dans ce classement annuel, le Togo a réussi, pour une seconde année consécutive, à valider 15 indicateurs sur 20. C'est le Secrétaire général du ministère de la Planification du développement et de la Coopération, Expert senior de la cellule national MCA, Bèguèdouwè Panéto, qui, au nom du ministre Stanislas Baba, a présidé cette rencontre de partage, à laquelle ont pris part les points focaux des comités sectorielles MCA et les médias.

Des échanges, on retiendra que le Togo a réalisé des avancées significatives, grâce aux ambitieux



La table lors de la séance de partage de la carte des scores FFY 2022

ses réformes opérées par l'exécutif, sous la houlette du Chef de l'Etat. Sur les 81 pays évalués, le pays de Faure Gnassingbé occupe la troisième place avec 15 indicateurs validés, juste derrière le Malawi (17 indicateurs validés) et le Kenya (16 indicateurs validés).

Dans les faits, le Togo a, selon l'orateur, validé dans le domaine de la "Liberté économique" (politique budgétaire, inflation, qualité de la régulation, politique commerciale, respect de l'équité genre dans l'économie, droits fonciers et accès au crédit), sept indicateurs sur huit (7 sur 8) ; quatre indicateurs sur (4 sur 6) dans la "Bonne Gouvernance" (libertés civiles, contrôle de la corruption, efficacité du gouvernement, État de droit et liberté d'information) et trois sur six (3 sur 6) dans le domaine de "l'Investissement dans le capital humain" (dépenses dans l'éduca-

tion primaire, protection des ressources naturelles et taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles).

Selon les premières conclusions, si des avancées louables ont été réalisées par le Togo, il reste encore des efforts à faire dans certains domaines, pour voir les signaux passer au vert, notamment pour les indicateurs du taux de vaccination, des dépenses de santé, des droits politiques, de la santé de l'enfant, et de la création d'entreprise, entre autres.

De l'avis de l'expert de la cellule MCA, "le Togo confirme son statut de réformateur, en validant pour la deuxième fois consécutive, 15 indicateurs sur 20 dans l'évaluation du MCC".

Le Programme Compact, si loin, pourtant si proche !!!

Le Togo a satisfait, pour la sixième

année consécutive, aux critères d'éligibilité au Programme Compact, visé par les plus hautes autorités. Mais, pourquoi tarde-on alors à lever le pied sur le pactole du Compact pour le Togo ?

Selon des indiscretions, le Togo et la Côte d'Ivoire ont été retenus pour le Programme Treshold au même moment, en 2015, mais la Côte d'Ivoire, peu de temps après, a été retenu pour le Programme Compact alors même que le pays de Faure Gnassingbé avait "les meilleurs performances". Dans le même temps, la signature pour la mise en œuvre du Programme Treshold par le Togo, a été retardée par la partie américaine, pour des raisons dont elle seule a le secret, nous a confié une source proche de la cellule MCA.

A la question, de la cellule MCA-Togo, de savoir pourquoi la Côte d'Ivoire avait le Programme Compact et le Togo non, la partie américaine avait répondu que "l'éligibilité au Programme Compact reste, d'abord à la discrétion du gouvernement américain, et en suite, dépend de la disponibilité des fonds votés par le congrès américains". Allez-y comprendre...

Sur un tout autre plan, les points focaux sectoriels du MCA ont relevé que les données utilisées pour évaluer le Togo, notamment pour la

Suite à la page 6

SOCIETE/EDUCATION :

AFI TOGO au secours des élèves du CEG IMOOUSSA

En tournée dans la préfecture de WAWA, le président fondateur de AFI (Action Fraternité Internationale) TOGO, l'Honorable Député Eric Komlan Mawuli BANYBAH, a procédé à la distribution de kits scolaires au CEG IMOOUSSA. Car, plus d'un mois après la rentrée scolaire, les besoins se font toujours sentir dans la localité.

Comme à son habitude, c'est avec une certaine joie et réel plaisir que l'heureux donateur a procédé à la distribution de cahiers, de livres de lecture, de maths, physique de 6ème en 3ème, Ensemble géométrique pour les élèves et professeurs et des craies. Il y avait aussi des savons liquides pour les lave-mains. Reconnaissance infinie de ces élèves, double reconnaissance d'ailleurs car, c'est le Président de AFI TOGO qui est le "fondateur" du CEG IMOOUSSA qu'il rétrocédera, plus tard, au gouvernement.

Histoire...

A la faveur d'une visite dans le village en 2005, pour la distribution de kits scolaires, de vivres et de non vivres, Eric Komlan Mawuli BANYBAH a constaté que les collégiens du village d'IMOOUSSA battaient le pavé sur une distance presque de 5 km, pour rallier leur collège, celui du village voisin de Ounabè. " Cette situation ne saurait durer plus longtemps ", s'est-il dit, promettant aux villageois d'y mettre



Une vue des bénéficiaires



L'honorable Député Eric Banibah

fin. Promesse tenue avec l'achat de plusieurs hectares de terrain. Y poussent un bâtiment scolaire de 4 classes, équipé de tables bancs, une direction avec une salle pour les professeurs, une paillote pour les visiteurs et pour les pauses des élèves, un logement pour le directeur, une cantine pour faire à manger gratuitement aux élèves, un magasin, une pharmacie, des latrines, une pompe à motricité humaine, un terrain de football avec des équipements nécessaires pour les activités sportives. La liste des réalisations n'est pas exhaustive. Le reste du terrain acquis a été couvert de plants de teck et des arbres fruitiers. Le Collège d'enseignement général (CEG) privé d'IMOOUSSA, tout équipé, est né.

Les frais de scolarités sont fixés à 1500 F CFA pour toute l'année scolaire. Une aubaine pour cette population de IMOOUSSA et des localités avoisinantes qui n'attendaient que ce coup de pouce. Il fait souligner que l'érection de ce CEG a considérable-

ment boosté le nombre de diplômés du BEPC, du BAC et même des diplômés universitaires dans ce milieu. Avant, les parents étaient moins motivés à envoyer leurs enfants poursuivre leurs études ailleurs après le CEPD, à cause des charges trop élevées (frais de location, ration alimentaire, écolage et autres) de la scolarisation de leurs enfants qui devaient aller étudier très loin de leur village natal. C'est ainsi que le nombre de diplômés du BEPC qui était de 1 à 3 par an est passé à 18, 20 et plus grâce au CEG AFI-TOGO.

Des contrats d'apprentissages de métier ont été signés en faveur de quelques handicapés, en leur offrant des fauteuils roulants et en prenant en charge quelques lauréats du BEPC de la première année d'existence du CEG afin de leur permettre de poursuivre leurs études supérieures. En vue de permettre aux élèves de bien étudier, il met en place une bibliothèque bien équipée au centre du village et alimentée par un grou-

pe électrogène. Tous les besoins financiers et autres (salaires du personnel, le matériel didactique et pédagogique) et mêmes des dons annuels des fournitures scolaires et des vivres (sacs du riz, boissons non alcooliques, des sardines etc.) aux élèves sont pris en charge par le Président de l'AFI.

Pour le village, les actions ne se sont pas arrêtées à ce niveau-là. Il a poursuivi le reboisement du village, avec de jolis plants de part et d'autre de la voie bitumée, qui traverse le village, un forage (une pompe à motricité humaine afin de procurer de l'eau potable à la population, un groupe électrogène pour illuminer le dispensaire du village.

Souvent, lors de ses visites dans la localité, on peut entendre les groupes folkloriques (Gbéko, Bobobo, Akpèssè, Cv avé, Kamou, scouts et autres) parler de cette belle histoire. Ces derniers bénéficient aussi des largesses du bon samaritain Eric Komlan Mawuli BANYBAH.

lemedium2013@yahoo.fr

ZOZO

RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 : LES USA OFFRENT 301.860 NOUVELLES DOSES DE PFIZER AU TOGO



Les autorités sanitaires togolaises ont réceptionné, vendredi 12 novembre dernier, 301.860 nouvelles doses du vaccin Pfizer contre le coronavirus. Il s'agit d'un don des USA à travers l'initiative COVAX, qui intervient près d'un mois après la réception d'un précédent lot du même vaccin. Alors que la menace de la cinquième vague de contamination se fait de plus en plus pressante dans les pays européens malgré un pourcentage assez conséquent de vaccination, les pays du Sud dont le Togo, poursuivent timidement leur campagne d'administration des vaccins contre le covid-19.

Vendredi 12 novembre dernier, les autorités sanitaires togolaises, accompagnées par le diplomate américain en poste à Lomé, ont réceptionné un nouveau lot de vaccin Pfizer dans l'optique d'accélérer la campagne vaccinale. Ce nouveau lot de vaccins porte à près d'un million le nombre de doses de vaccin Pfizer offertes par le gouvernement américain à l'Etat togolais depuis le début de la campagne de vaccination en mars dernier.

Avec cette nouvelle livraison, le Togo dispose désormais de stocks conséquents de vaccins contre le covid-19. L'heure serait donc à la mobilisation afin d'inviter davantage les Togolais à consentir à se faire vacciner.

Notons qu'à la date du 14 novembre 2021, le Togo a enregistré six nouvelles contaminations, portant 26.158 le nombre total de cas positifs. Le nombre de guérissons n'a pas évolué (25.816). 243 patients ont perdu le combat contre le coronavirus depuis l'apparition de cette pandémie. @macite.info

PASS SANITAIRE : LE GOUVERNEMENT RECONDUIT LA MESURE D'ACCÈS AUX BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS



Après avoir été conforté, il y a quelques semaines, par la Cour Constitutionnelle, le Gouvernement reconduit l'exigence de la preuve de vaccination ou d'un test PCR valide, pour l'accès aux bâtiments officiels. Ce règlement "est rappelé à tous, particulièrement aux agents publics, aux usagers et aux partenaires de l'administration et des services publics" a précisé le ministre de la fonction publique, Gilbert Bawara dans un communiqué.

Il est ainsi demandé aux responsables de ses services publics et des unités de veille de prendre des dispositions nécessaires en vue d'appliquer de cette mesure. D'autres recommandations, notamment l'observation stricte des mesures barrières, sont par ailleurs rappelées par Gilbert Bawara. Pour rappel, ces décisions ont été prises en septembre dernier, alors qu'il y avait une flambée des contaminations. Des mesures qui ont notamment permis d'enregistrer un net répit dans la propagation de la maladie.

Source : @Republiquetogolaise.com

ZOZO

48 ANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



La BOAD (Banque ouest-africaine de développement) fête ce dimanche le 48e anniversaire de sa création. Elle est l'institution commune de financement du développement des 8 Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

La BOAD est devenue opérationnelle en 1976. Les Etats membres sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Serge Ekue, le président de la Banque, a indiqué que les enjeux de l'institution étaient au cœur des attentes des populations.

Et le patron de la BOAD de préciser que les financements vont aussi aux secteurs de la santé, de l'habitat social, de l'éducation et du numérique, notamment.

Source : @Republicoftogo.com

PAS D'AIDE FINANCIÈRE DES PAYS RICHES



Un accord au forceps a été trouvé hier soir à l'issue de la COP26, conférence de l'ONU sur le climat organisée à Glasgow. Le texte adopté par les représentants de 200 pays ne garantit pas la limitation de la hausse des températures à 1,5 degré par rapport à l'ère pré-industrielle et ne contient pas d'offre chiffrée pour l'aide aux pays pauvres.

Le pacte de Glasgow n'empêchera pas une hausse de +2,7°C des températures en 2100.

Exit, aussi, la promesse d'une aide financière des pays riches aux pays pauvres alors qu'ils s'étaient engagés à leur verser 100 milliards par an : "Avec grand regret", note la déclaration finale, la promesse n'a pas été tenue. Les plus pauvres n'ont pas été davantage entendus sur la compensation des "pertes dommages", une compensation des effets déjà dévastateurs des sécheresses et tempêtes.

Source : @Republicoftogo.com

LES EPERVIERS CONSERVENT LEUR ÉQUIPEMENTIER



Les résultats médiocres des Eperviers lors des compétitions internationales n'ont pas altéré l'ardeur des sponsors. Puma reste l'équipementier de l'équipe nationale. Accord officialisé en fin de semaine avec la Fédération togolaise de football (FTF).

Le deal a été signé pour un an renouvelable.

"Nous sommes heureux de continuer cette collaboration avec la FTF et souhaitons surtout qu'elle soit de longue durée", a déclaré Bastien de Toledo Leroy, manager de Puma. L'Allemand Puma est le troisième équipementier sportif dans le monde derrière Nike et Adidas.

Source : @Republicoftogo.com

ECONOMIE : Hausse des activités de la construction au 2ème trimestre 2021

Le secteur de la construction se caractérise, au 2ème trimestre de 2021 par une hausse de 8,8% du chiffre d'affaires, par rapport au 1er trimestre de 2021. Cette hausse provient de l'augmentation des activités de " Génie civil ", qui enregistre un gain de 53,2% de leur chiffre d'affaires. Cette augmentation comble une baisse de 51,9% du chiffre d'affaires des " Activités spécialisées de construction " et une baisse de 50,1% de celui de la " Construction de bâtiments " au cours de la période. En glissement annuel, le chiffre d'affaires des activités de la construction augmente de 34,4 en points de pourcentage.

L'activité de la " Construction de bâtiments " enregistre un fort recul au second trimestre de 2021, avec une diminution de 50,1% de son chiffre d'affaires, par rapport au 1er trimestre de 2021. Comparativement au 4ème trimestre de 2020, la baisse du chiffre d'affaires de l'activité



Le génie civil en action

s'accroît et s'établit à 72,8%. En glissement annuel, l'activité de construction de bâtiments complet recule et observe une baisse de 57,6% de son chiffre d'affaires.

L'activité de " Génie Civil " enregistre au 2ème trimestre de 2021, une augmentation de chiffre d'affaires évaluée à 53,2%, comparative au 1er trimestre de 2021. Par rapport au dernier trimestre de l'année écoulée (2020), les activités de génie civil connaissent une impor-

tante hausse de 308,0% du chiffre d'affaires. Cette hausse trouve ses explications dans la poursuite des travaux de construction de routes, d'ouvrages d'art et hydrauliques au cours de la période par certaines entreprises du domaine. En glissement annuel, les activités de la construction en 2021 s'apprécient significativement avec une hausse de 121,8% du chiffre d'affaires, par rapport à la même période l'année précédente.

Tout comme au 1er trimestre de 2021, les " Activités spécialisées de construction " observent encore un repli avec une baisse de 72,6% du chiffre d'affaires au 2ème trimestre 2021. Cette dégringolade provient de la baisse de 68,2 % du chiffre d'affaires des " Travaux d'installation ", et de 9,7% des " travaux de finition ". Néanmoins au cours de la période on note une appréciation de 40,1% dans la sous-branche " autres travaux spécialisés de construction " et de 44,9% dans la " Démolition et préparation des sites " qui ont atténué la chute des " Activités spécialisées de construction ". Par rapport au 4ème trimestre de 2020, les activités de la branche chutent drastiquement et enregistrent une baisse de 72,6% du chiffre d'affaires. Selon les chefs d'entreprises, ces baisses s'expliquent par une rareté des contrats relatifs à l'exécution de ces activités spécialisées de construction. En glissement annuel, le chiffre d'affaires de la branche recule de 66,2%.

MCC /LE TOGO VALIDE A NOUVEAU 15 INDICATEURS :

Le Compact si loin, si proche... Pourquoi ça tarde ?

Suite de la page 5

carte des scores des pays 2022, sont des données datant des années 2016.

En effet, " la Société financière internationale (SFI) avait l'habitude de réaliser des enquêtes financées par la Banque mondiale, dont la finalité était de servir pareils projets de développement d'envergure.

La dernière enquête remonte aux années 2015-2016 et dont les résultats ont été publiés en 2017. Mais, depuis lors, aucune enquête n'a été commandée. Ce sont ces données de 2015-2016, publiées en 2017, qui ont servi à réaliser la carte des scores des pays, édition 2022 ", a relevé l'Expert senior de la nationale du MCA.

" Les dates de échéances sont-elles réelles, prises en compte par les hautes instances ? ", s'est interrogée Mme Adovon, point focal sectoriel du ministère de l'Economie. " Car, rien qu'au niveau de la création des entreprises, par exemple, le Togo a réalisé d'énormes progrès depuis 2016. A ce jour, il y a eu beaucoup d'innova-

tions..." allant de la réduction du délai de création d'une entreprise, au frais de paiement affiliés, a renchérit le point focal.

Ces remarques sont également partagées par d'autres points focaux, notamment du ministère de la Santé. Il ne comprend pas comment on ne peut pas actualiser les dernières données soumises sur la santé de l'enfant, les dépenses en santé, entre autres.

Sur ce plan, il faut noter, que le Togo a consacré près de 6,8 % de son PIB à la riposte contre la covid-19 depuis l'apparition de la pandémie en mars 2020. Ce qui a d'ailleurs valu la reconnaissance de la communauté internationale, qui classe le Togo au premier rang des pays ayant efficacement lutté contre cette pandémie. Au Togo, on note également que 70% de femmes sont à de hautes fonctions de responsabilité. Une performance qui ne date pas d'hier, et qui classe le pays de Faure Gnassingbé, bien devant de grandes nations comme les Etats-Unis dans ce domaine.

De toutes évidences, il y a eu un souci d'actualisation des données, sinon le Togo aurait pu valider plus que 15 indicateurs. Loin de baisser les bras, la cellule nationale MCA, qui reconnaît qu'il y a un " décalage dans la transmission des données au haut niveau (donc institutionnelle (ndlr))", entend remobiliser les troupes, et redoubler d'ardeur en vue de la mise en œuvre des réformes impulsées au plus haut sommet de l'Etat, à travers l'exécution de la feuille de route quinquennale 20-25.

Mais, une chose est certaine, souligne-t-on, dans les hautes sphères dirigeantes du pays, ces réformes courageuses, initiées par les autorités, ne visent qu'à améliorer le quotidien des populations togolaises. Elles ne sont nullement réalisées pour faire plaisir à qui que ce soit.

Bawéla JP

SOCIÉTÉ :

ICTDP Togo et 2A2D pour une bonne gestion de la menstruation de la jeune fille

La mauvaise gestion de menstruation de la jeune fille en milieu scolaire fait partie des causes de la déscolarisation. Pour venir à bout de ce problème, l'association Initiative Citoyenne pour la Transparence et le Développement Participatif (ICTDP) et Action d'Autopromotion pour le Développement Durable (2A2D) ont initié un projet d'Appui à la gestion menstruelle en milieu scolaire chez la fille dans le grand Lomé "

Jeudi dernier, au lycée de Djidjilé, 25 élèves ont été sélectionnés de la 6ème en Tle pour assister à la formation dispenser par les membres de l'association ICTDP. La formatrice est une sage-femme venue de la clinique Barakat.

Le projet qui a une durée d'un an, vise 20 collègues dans le grand Lomé et concerne les enseignants et les parents d'élèves. Dans chaque établissement concerné, 25 élèves sont choisis en raison de 20 filles et 5 garçons.

L'autre volet du projet, c'est la promotion des serviettes hygiéniques réutilisables. L'utilisation de cette serviette respecte l'environnement, l'écologie et aussi la santé de la jeune fille. Ces serviettes réutilisables ont été conçues par l'association elle-même à travers quatre (4) jeunes filles en fin d'apprentissage



Une vue des jeunes filles lors de la séance de sensibilisation

mais qui n'avaient pas les moyens d'ouvrir tout suite un atelier. Donc le projet les a dotés d'une machine à coudre et sont formés sur la conception des serviettes. A la fin du projet, ces couturières pourront s'installer et seront financièrement autonome.

L'Association Togolaise pour le Bien Etre Familiale (ATBEF) était présente à travers un de ses représentant pour entretenir les élèves sur la santé reproductive des jeunes.

Des livrets intitulé "mes 28 règles élémentaires du mois" ont été mis à la disposition de chaque élève afin de leur permettre d'avoir toutes les informations dont ils ont besoin sur la santé sexuelle et menstruelle.

Pour Sabine Dambé Dounwourgue " ce projet de formation de la gestion de la menstruation vise essentiellement à faire la promotion de la serviette réutilisable,

parce que avec les serviettes jetables qui inondent nos marchés, nous ne savons pas avec quelle matière ces serviettes ont été conçues, quel est l'impact de ces serviettes sur santé de la femme, de la jeune fille ? à court à moyen et à long

terme ; donc les serviettes réutilisables sont vivement conseillées " a martelé la présidente de ICTDP.

" Pendant les règles d'une fille, il ne faut pas se moquer d'elle, mais plutôt l'accompagner et surtout la conseiller d'utiliser une serviette réutilisable " a dit Gédéon Primo Metchoko, élève au lycée de Djidjilé.

Mme Hortense KOMBATEYENTCHABRE, proviseur du lycée Djidjilé s'est réjoui de l'initiative de l'association ICTDP. Elle souhaite que cette association vient souvent former les jeunes filles de son école.

Ce projet a été financé par l'association française, Action d'Autopromotion de Développement Durable (2A2D) sur un cofinancement de la Guilde, la région Nouvelle Aquitaine et la fondation Gratitude.

Dodo ABALO



SOUSCRIS ET PROFITE DE **WHATSAPP GRATUIT**



forfait VOIX

500 F

=

3000 F

+ 100 MO 

Tarif Promotionnel 13,16 FTTC/Min

Promo valable du 09 au 16 novembre 2021
Cumulable en volume mais pas en validité

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg





VOTRE SANTÉ NOUS PRÉOCCUPPE

14 novembre
Journée Mondiale du Diabète

